

SIVU LA PLANA

Commune de Cantaron
Commune de La Trinité

ARRETE N° RH 23.03.01

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 006-250601739-20230315-RH230301NAKARA-AI

De Madame la Présidente du syndicat
intercommunal du groupe scolaire de La
Plana

Portant délégation de signature
à Monsieur Anis NAKARA
Rédacteur - 5ème échelon - Titulaire

Rosalba Dupuy-Nicoletti, Présidente du SIVU La Plana

VU les articles, L.2122-19, R.2122-8, R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au Président le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains agents territoriaux,

Considérant que Monsieur Anis NAKARA - Rédacteur - 5^{ème} échelon - Titulaire, exerce les fonctions de Coordinateur et pilote du centre technique municipal de la Ville de La Trinité,

ARRETE

ARTICLE I : Monsieur Anis NAKARA - Rédacteur - 5^{ème} échelon, titulaire, Coordinateur et pilote du centre technique municipal de la ville de La Trinité,

Reçoit délégation de signature pour :

- Devis et bons de commande 150 euros H.T

ARTICLE II : Les actes signés au titre de l'article 1^{er} devront porter les, nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

ARTICLE III : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépassé l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Monsieur Anis NAKARA, au poste le justifiant. Monsieur Anis NAKARA, ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du SIVU La Plana, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié, affiché et notifié à l'intéressé.

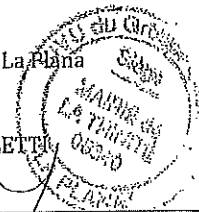
Fait à La Trinité, le 10 mars 2023

Spécimen de signature

Monsieur Anis NAKARA

La présidente du SIVU La Plana

Rosalba DUPUY-NICOLETTI



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale: 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application internet "Télérecours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr>

Notifié à l'intéressé le

15/03/2023

Signature de l'agent

Syndicat intercommunal du groupe scolaire de La Plana
Siège : Mairie de La Trinité
19 rue Hôtel de Ville - 06340 La Trinité